

Stéphane HAFEZ  
Faculté de pédagogie  
Université Libanaise

### **Le français sur objectifs universitaires au Liban : dispositif, contenus, enquête de terrain**

Dans un paysage académique qui compte une trentaine d'universités et d'instituts, l'Université libanaise (dorénavant UL), seule université publique du pays, occupe la part du lion des effectifs avec près de 70 000 étudiants, soit plus de 50% de la population estudiantine, et 4200 enseignants.

Notre expérience d'enseignant au sein de cette université et récemment à l'Institut des sciences appliquées et économiques, centre associé au Conservatoire national des arts et métiers de Paris (Dorénavant ISAE-Cnam) qui compte environ 2000 étudiants, nous amène à déplorer la baisse sensible du niveau de français<sup>1</sup>. En effet, selon les résultats aux tests de positionnement, le niveau linguistique des étudiants de l'UL se situe généralement entre le A2 et le B1 du CECR.

Nous avons par ailleurs pris conscience des limites de l'utilisation du FLE et du FOS dans la réalisation des travaux universitaires (rapport de stage, dossier, mémoire). Démunis au niveau linguistique et surtout méthodologique, certains étudiants se contentent de rendre un travail bâclé, décousu, plagié sans aucun intérêt scientifique. A ce sujet, la remarque d'un membre de jury : « *il semble qu'il y ait, à Beyrouth, un mal entendu d'une étude bibliographique. Il ne s'agit pas d'une simple recherche rapide sur Google et de faire un copié-collé à partir de quelques documents dont la qualité n'est pas validée...* ». Pourtant à l'UL, des cours de techniques d'expression universitaires sont prévus dans le cursus aussi bien en licence et en master qu'en doctorat. A l'ISAE-Cnam, ces unités d'enseignement (dorénavant UE) sont calquées sur celles du Cnam de Paris. Autrement dit, les auditeurs sont censés acquérir des concepts universitaires comme des locuteurs natifs alors qu'ils n'ont ni le niveau linguistique ni le bagage culturel et méthodologique.

Face à ce problème, se pose la question d'une autre conception de l'enseignement/apprentissage du français pour venir en aide aux étudiants en difficulté. Depuis quelques années, il n'est pas une seule université française qui n'organise une formation linguistique et méthodologique destinée aux étudiants étrangers : le français sur objectifs universitaires<sup>2</sup> (FOU), la Passerelle vers l'université, le français à objectif universitaire, etc. Des sites pédagogiques proposent également des activités en ligne. Des guides pratiques ne cessent d'être publiés comme *L'Ecrit universitaire en pratique* de Cislaru, G., Dervin, F. Mutta Claudel, Ch., Vlad, M. (2009)., Bruxelles, De Boeck. En effet, ce type de formations « tend à élaborer ses propres démarches et notions en intégrant des contenus variés et en visant

---

<sup>1</sup> Pour avoir une idée de la situation du français au Liban, se référer à notre ouvrage : HAFEZ S.A., (2006) *Statuts, fonctions, emplois et représentations du français au Liban*, Paris, L'Harmattan, p. 360.

<sup>2</sup> Selon Emilia HILGERT, Le français sur objectifs universitaires se définit comme la branche du FOS dont le public-cible est caractérisé par la pluralité des spécialités, dont les contenus sont principalement de type formel et procédural et dont les objectifs se subdivisent suivant trois axes : la vie de l'université, la compréhension orale du discours universitaire et les exigences de l'expression écrite.

Colloque ACEDLE - Association des Chercheurs et Enseignants Didacticiens des Langues Etrangères - Recherches en didactique des langues - 17-19.01.2008 Université Marc Bloch Strasbourg 2.

l'acquisition par les étudiants de compétences langagières, disciplinaires, culturelles, voire professionnelles<sup>3</sup> ». L'UL ne pourrait-elle pas s'inspirer de cette approche pour la mise en œuvre de cours de langue et de techniques d'expression orale et écrite? Si oui, à quel moment de l'apprentissage cela devrait-il être introduit et comment ?

Après un bref aperçu sur le statut du français à l'ISAE-Cnam et sur la nature des UE consacrées aux techniques d'expression écrite et orale, nous présenterons les résultats d'une enquête par questionnaire menée auprès des enseignants et des étudiants sur les difficultés à réaliser un dossier bibliographique. Puis, nous procéderons à une analyse d'un corpus de vingt dossiers : l'accent sera particulièrement mis sur l'introduction et la conclusion. Enfin, à partir des résultats obtenus, nous réfléchirons à l'apport que pourrait représenter le FOU pour faciliter l'appropriation des écrits universitaires dans le contexte libanais.

### **3.1.Étude de cas : l'institut francophone ISAE-Cnam**

L'ISAE est le fruit d'un partenariat entre l'UL, le Cnam de Paris et l'Association Libanaise pour l'Enseignement Scientifique Technique et Économique (ALESTE). Les diplômes proposés notamment la licence, le master et le titre d'ingénieur, couvrent de nombreuses spécialités. Le français est la première langue d'enseignement à l'ISAE-Cnam. La connaissance de l'anglais y est également exigée. Vu l'incapacité de certains auditeurs à suivre des cours de spécialité et surtout à réaliser des projets en français, depuis octobre 2008, la délivrance de la licence est conditionnée par l'obtention du DELF B1. L'inscription à des unités d'enseignement (UE) en master et l'admission à l'EICnam (École d'Ingénieurs CNAM) doivent être précédées par la réussite au DELF B2.

Comme on l'a précédemment souligné, les cours de communication dispensés à l'ISAE-Cnam sont calqués sur ceux de Paris : ils s'étalent sur tout le cursus et visent principalement à former les étudiants à rédiger un rapport de stage, un dossier ou un mémoire de recherche<sup>4</sup>. En licence, une UE de 44h est prévue pour toutes les spécialités. Elle a pour objectifs de développer chez l'étudiant ses capacités d'expression et de communication écrite (structurer un écrit, rédiger, mettre en forme, argumenter...), de le sensibiliser aux différentes ressources de l'écrit (imprimé ou électronique) et de l'oral qu'il devra mobiliser selon les situations de travail.

En école d'ingénieur (Master), l'Information et communication pour l'ingénieur, une UE de 40h prépare l'auditeur à rédiger un rapport de synthèse bibliographique d'une trentaine de pages qui doit être présenté devant un jury franco-libanais.

Pour tenter de cerner les difficultés des auditeurs quant à réalisation d'un travail universitaire, nous avons mené des enquêtes auprès d'enseignants et d'étudiants. Les premiers sont au nombre de sept dont trois Libanais et quatre Français qui se rendent deux fois au Liban pour présider le jury de soutenance. Les seconds comptent 40 auditeurs en master 2 ayant déjà réalisé et soutenu leur dossier : 15 sont inscrits en informatique, 10 en énergétique, 10 en mécanique 5 en électronique. L'enquête s'intéresse aux connaissances linguistiques et surtout méthodologiques communes aux différentes spécialités.

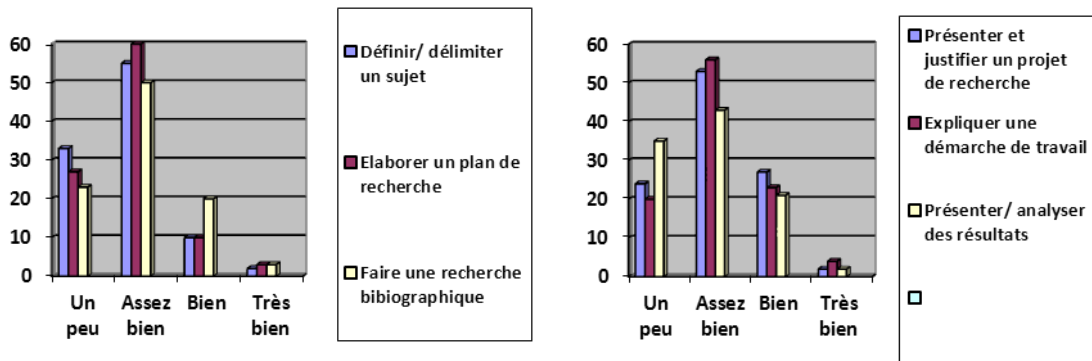
#### **3.1.1 Points de vue des enseignants**

---

<sup>3</sup>Colloque Forum Heracles et Université de Perpignan Via Domitia, « Le Français sur Objectifs Universitaires » <http://cuef.univ-perp.fr/cuefp-colloque-fou-programme-27-24-0.html>, (10/08/10).

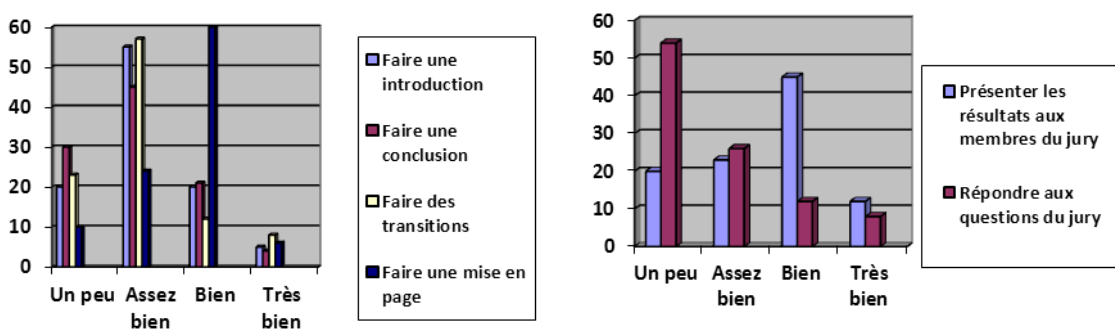
<sup>4</sup><http://formation.cnam.fr/>

Les enseignants sont unanimes à constater que les étudiants ne maîtrisent pas suffisamment les compétences langagières et les savoir-faire méthodologiques. Il semble que l'élaboration d'un plan (50%), l'explication d'une démarche de travail (56%) et surtout la rédaction de transitions (57%) leur posent problème d'où l'absence de réflexion sur la problématique et la finalité du travail. Un enseignant fait remarquer : « *Le travail reste dans l'ensemble descriptif, les commentaires ne sont pas fondés sur des données scientifiques* ». Les techniques d'introduction (55%) et de conclusion (45%) sont aussi loin d'être acquises. Quant à la mise en page, elle est rarement soignée et « les paragraphes sont démesurés de 10 pages et de 10 lignes ».



Ayant des lacunes linguistiques, les uns consultent des sources sur le Web sans vérifier l'exactitude des contenus. Les autres ont recours à un traducteur automatique de l'anglais au français ce qui déforme le sens et « dégrade la qualité de la rédaction ».

Le copier/coller est également une pratique courante chez les étudiants. Face à ce phénomène grandissant, une ancienne enseignante de langue et communication à l'ISAE-Cnam estime qu'il est « *plus efficace d'essayer de l'encadrer que de le bannir, en insistant sur les règles de citation, sur la rédaction des transitions. Il faudrait obliger l'auditeur, malgré son copier-coller, à justifier la citation (pourquoi l'avoir cité?), son message (qu'y a-t-il derrière le contenu?). Evidemment refuser d'annoter et de corriger un rapport comprenant du copier-coller à 70% s'il s'agit d'une seule source.* »



En ce qui concerne la production orale, si la première partie de la soutenance se déroule relativement bien pour un grand nombre d'étudiants (45%), l'interaction avec le jury relève du parcours du combattant (54%). N'étant pas suffisamment préparés à prendre la parole en public et à répondre spontanément aux questions des examinateurs, des candidats risquent de rater leur soutenance. A ce stade de notre étude, on se demande si les étudiants sont conscients de leurs difficultés d'ordre communicatif, linguistique et méthodologique et s'ils partagent l'avis des enseignants quant à ce bilan mitigé de leurs dossiers.

### 3.1.2. Points de vue des étudiants

La moyenne d'âge de nos enquêtés est de 28 ans. Ils ont tous l'arabe libanais comme langue maternelle. Ils sont formés en français, néanmoins l'anglais est la première langue de travail (87%). Pendant notre entretien, nombreux sont ceux qui ont exprimé leur angoisse face au recul du français dans tous les secteurs au profit de l'anglais.

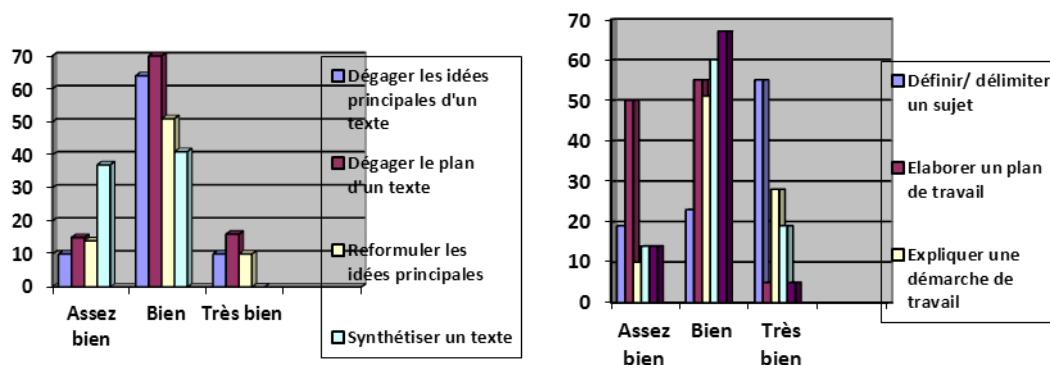
#### Auto-évaluation linguistique

	Très bien	Bien	Passable	Faible
Oral	10	67	23	0
Ecrit	19	71	10	0

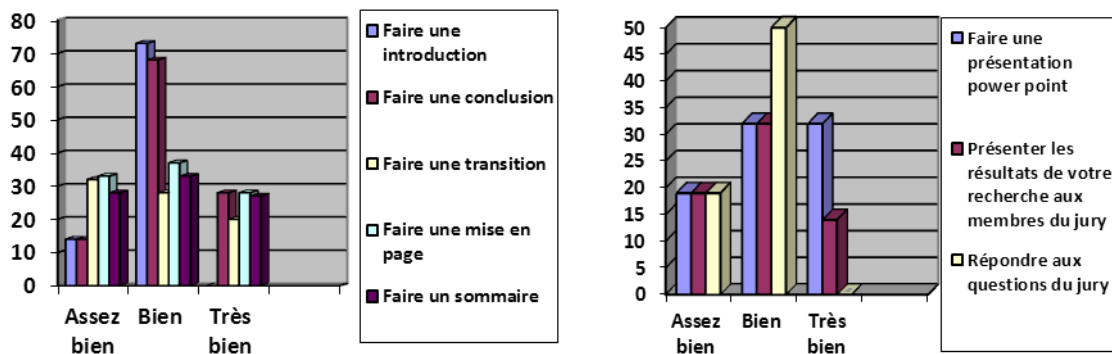
Les étudiants pensent avoir un bon niveau de français aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et ce malgré les difficultés linguistiques exprimées en vocabulaire (42%) en grammaire (23%) et en orthographe (19%). Pourtant ils ne sont que 26% à être détenteurs du DELF B2 et 40% l'ont passé sans l'avoir obtenu. Comme les cours de langue de l'ISAE-Cnam sont payants et dispensés pendant une seule plage horaire, 13% des étudiants seulement en ont bénéficié.

#### Méthodologie

Contrairement à l'avis des enseignants, les étudiants pensent avoir une bonne maîtrise des concepts méthodologiques : dégager le plan d'un texte (70%), et synthétiser les idées principales d'un document (64%). En revanche, ils réussissent moins l'élaboration d'un plan de travail (52%) et surtout la rédaction de transitions (23%).



Etant inscrits en filière scientifique et conciliant études et travail, ils pensent à tort que la réalisation du dossier bibliographique relève du domaine littéraire et qu'il suffit de faire le strict minimum pour l'obtenir. La priorité est donnée aux cours. Ce laisser-aller apparaît notamment dans la mauvaise gestion de temps et le manque d'organisation tant décriés par les enseignants. Pourtant, le dossier constitue un enjeu majeur pour l'avenir académique des auditeurs: d'une part, il est destiné à vérifier les aptitudes de l'élève à préparer un mémoire d'ingénieur Cnam dans la spécialité choisie. De l'autre, le sujet abordé dans ce mémoire bibliographique sera si possible en rapport avec le sujet du mémoire d'Ingénieur Cnam.



A la lumière de ces quelques résultats, on conclut que les enseignants comme les étudiants admettent la difficulté à réaliser un travail de recherche. Toutefois ce que les enseignants considèrent comme « peu » ou « pas assez » maîtrisé, est estimé « bien » acquis pour les étudiants. Est-ce que nos informateurs dédramatisent autant la réalisation du mémoire ou les enseignants se montrent-ils plus exigeants ?

### 3.2 Remédiation didactique et transposition : quel français sur objectifs universitaires à l'UL ?

Une analyse d'une vingtaine d'introductions et de conclusions tirées principalement des dossiers bibliographiques des sujets sondés nous a permis de classer les difficultés qu'ils rencontrent en trois grandes catégories :

- au niveau méthodologique: les problèmes dans la recherche, la conceptualisation, la mise en évidence de la stratégie de la démarche ;
- au niveau discursif: l'incapacité à caractériser, argumenter, justifier, expliquer un point de vue, démontrer, enchaîner et relier les idées. ;
- au niveau linguistique : la maîtrise insuffisante des savoirs langagiers nécessaires pour la rédaction de travaux universitaires.

Si l'on prend en considération les lacunes des étudiants et les exigences des enseignants, on se rend compte que l'ISAE-Cnam devrait rendre obligatoires les cours de perfectionnement linguistique depuis le début de la licence jusqu'à la fin du master. Il faudrait aussi mettre en place des modules spécifiques aux cours de FOS déjà élaborés par les enseignants avec l'encadrement des formateurs du Centre International d'Etudes en Français (CIEF) de l'Université de Lyon, obéissant à une progression sur tous les niveaux du A2 au B2 du CECR. En licence, on propose de sélectionner des objectifs correspondant à des sous-modules de FOU constitutifs du cours : prendre des notes à partir d'un document écrit/ oral, présenter et commenter un document non textuel, faire un exposé, faire un compte rendu de texte, faire une synthèse de documents, etc. Comme pour le FOS, on procède à l'élaboration d'un référentiel de compétences à partir des descripteurs du CECR, à l'organisation des compétences en curriculum, au choix et à la didactisation des supports, à la finalisation de banques de données pédagogiques et à la mutualisation, tout en prenant appui sur la démarche du dispositif PRO-FLE<sup>5</sup>. En master, ces sous-modules de FOU seront approfondis et adaptés aux besoins du public. Un référentiel des savoir-faire méthodologiques, linguistiques et discursifs sera élaboré.

<sup>5</sup> La démarche Pro-FLE élaborée par le Centre International d'Études Pédagogiques (Sèvres) et mise en support par le Centre National d'Enseignement à Distance (Poitiers), comprend trois grandes étapes :

1. l'accès au sens : anticipation (sensibilisation, mobilisation des pré-requis...), compréhension globale, compréhension détaillée,
  2. l'analyse du fonctionnement de la langue : repérage (identification d'un corpus), conceptualisation (inductive), systématisation (activités de réutilisation et d'appropriation des outils linguistiques),
  3. l'expression : production orale/ écrite (activités semi-guidées puis autonomes)
- [http://www.ciep.fr/expert\\_langues/francaise/profle/module1.php](http://www.ciep.fr/expert_langues/francaise/profle/module1.php) (10/08/10).

Au plan méthodologique, nous nous appuyons sur *Les écrits universitaires*<sup>6</sup> qui propose à partir de corpus et d'exercices de repérage, et d'exploitation, les principales étapes d'un travail de recherche. Au plan linguistique et discursif, on s'inspirera des travaux de C. Cavalla qui, pour aider les étudiants étrangers à rédiger leurs écrits, propose de passer par la phraséologie ou les collocations. Outre le fait d'aider les étudiants à repérer et exploiter le code linguistique de leur discipline, il est important de repérer et d'utiliser les collocations transdisciplinaires et spécifiques à leur spécialité. L'auteur explique ses objectifs didactiques comme suit: « *A partir d'un article scientifique, nous voulons aider les apprenants à développer le repérage écrit des collocations et à les réinvestir dans leurs propres écrits. Nous sommes donc dans une logique de systématité des activités en vue d'un entraînement individuel et d'une mémorisation par la répétitions des formes et des sens*<sup>7</sup>. »

Parallèlement, des séances de tutorat de suivi sont à mettre en place dans plusieurs domaines textuels et cognitifs spécifiques : l'accompagnement rédactionnel, méthodologique et disciplinaire, la rédaction et la méthodologie d'écriture scientifique, les activités de lecture-écriture, les cours de conversation.

En résumé, préconiser des modules de FOU susceptibles de donner une nouvelle dimension au français langue de communication scientifique est nécessaire pour des jeunes démunis du point de vue linguistique et méthodologique. Pour ce faire, l'aspect pratique sera privilégié par rapport à l'aspect théorique. « Ne pas s'attarder sur les concepts, baser toute information sur des cas concrets, des exemples, surtout des anecdotes », tels sont les deux principes qu'un concepteur et enseignant devra garder en tête. Rappelons néanmoins que le FOU est une approche relativement nouvelle qu'il reste à perfectionner à la lumière des expériences en cours et de l'analyse de leurs résultats dans divers contextes et auprès de publics variés.

---

<sup>6</sup> Op.cit., p.2.

<sup>7</sup> Cavalla C. (2007), "Réflexion pour l'aide à l'écrit universitaire auprès des étudiants étrangers entrant en Master et Doctorat", *L'accueil des étudiants étrangers dans les universités francophones*, GOES et MANGIANTE (Eds), Arras, Artois Presses Université, p 43.

## Références bibliographiques

BEACCO, J.-C. ; BOUQUET, S. ; PORQUIER, R. (2004) : *Référentiel pour le français. Niveau B2*, Didier FLE, Paris.

BLANCHET, P. ; MOORE, D. et ASSELAH RAHAL, S. (2008) : *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, Éditions des Archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, Paris.

BOUCHARD, R. (2010) : « Les étudiants étrangers face à une production écrite "extraordinaire" : une thèse en français », in *Le Français dans le Monde. Recherches & applications*, n° 47, CLE International, Paris, pp. 123-141.

CAVALLA, C (2010) : « Méthodologie d'apprentissage de l'écrit universitaire », in *Le Français dans le Monde. Recherches & applications*, n° 47, CLE International, Paris, pp. 153-161.

CISLARU, G. ; CLAUDEL, C. ; VLAD, M. (2009) : *L'Écrit universitaire en pratique*, De Boeck, col. Méthodes en sciences humaines, Bruxelles.

KLETT, E. (2008a) : « Apprenants-lecteurs de FLE à l'Université : quelles représentations sociales ? » dans Schafner, I. & Bertrand, O. *Apprendre une langue de spécialité : enjeux culturels et linguistiques*. Éditions de l'École Polytechnique, Paris, pp. 151-160.

KLETT, E. (2008b) : « Lecture-compréhension en FLE à l'université : un parcours de cinquante ans », in *Éla* n° 148, Paris, pp. 437-445.

MANGIANTE, J.-M. ; PARPETTE, C. (2004) : *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette, Paris.

PARPETTE, C. (2005) : « Le français sur objectif spécifique : de l'enseignement à la conception de programmes », in *Les cahiers de l'Asdifle*, n° 16, pp. 130-141.

PARPETTE, C. ; MANGIANTE J.-M. (2010) : « Introduction » du n° 47, *Le français dans le monde, Recherches et applications* « Faire des études supérieures en langue française », CLE International, Paris.